

du Sud vers les régions isolées et mal desservies, CANCOM offre trois services radiophoniques à partir du Nord, un en anglais et deux en langues autochtones.

Élargissement d'autres services dans les années 1980. La radiodiffusion ethnique assume une présence plus grande à l'intérieur des systèmes canadiens de radiodiffusion-télévision. Pour les malentendants, on offre l'interprétation gestuelle des bulletins de nouvelles de Radio-Canada et des débats parlementaires. En outre, un nombre croissant d'émissions sont maintenant sous-titrées, avec l'aide du ministère des Communications. Des bulletins de nouvelles et de météo alphanumériques et des canaux publicitaires sont également offerts sur la plupart des réseaux de télédistribution.

Groupe de travail sur la radiodiffusion. En 1985, le ministère des Communications annonçait un examen en profondeur de la politique canadienne de radiodiffusion. Comme première étape, le gouvernement mettait sur pied un groupe de travail pour formuler des recommandations sur une stratégie industrielle et culturelle susceptible de guider l'évolution du système de radiodiffusion. Ce groupe de travail s'est penché sur le rôle et les mandats des radiodiffuseurs publics et privés et sur les liens existant entre eux. Il a également évalué le rôle des instruments de politique, comme la réglementation et le financement à même les fonds publics, et il a examiné les moyens de réduire les entraves structurelles qui empêchent le système de radiodiffusion d'apporter une pleine contribution à la vie canadienne.

Le Rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion a été publié en septembre 1986. Il a ensuite fait l'objet de consultations poussées et d'une étude approfondie par le Comité permanent de la Chambre des communes des communications et de la culture.

14.4 Service postal

Les Postes canadiennes, qui constituaient naguère un ministère, forment maintenant une société de la Couronne en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes adoptée par la Chambre des communes le 14 avril 1981. La Société a commencé officiellement ses activités le 16 octobre 1981, lorsque la loi fut sanctionnée.

Les Postes canadiennes livrent le courrier à 10 millions de foyers et de maisons d'affaires partout au Canada. Pour ce faire, la Société fait appel à ses 60,000 employés et utilise 8,200 comptoirs de vente au détail répartis dans plus de 6,000

localités. Les recettes totales de la Société s'élèvent à quelque \$2.7 milliards et celle-ci débourse chaque année environ \$2 milliards en salaires et en avantages sociaux à ses employés.

14.4.1 Produits et services

Les Postes canadiennes offrent huit services de base:

Le service de courrier ordinaire. Il s'agit du service de courrier de première classe auquel on a généralement recours pour l'expédition des lettres, cartes postales, factures, reçus et autres messages semblables.

Les publications. Courrier de deuxième classe pour l'envoi des journaux et des périodiques.

Les circulaires. Courrier de troisième classe tant adressé que non adressé. Cela comprend les dépliants publicitaires envoyés en nombre; ainsi, la commercialisation directe par courrier est ouverte à un large public.

Les colis. Il s'agit d'un service national de distribution de colis pesant entre 500 g et 30 kg, de première ou de quatrième classe.

La poste prioritaire. Service de courrier livré le lendemain de sa mise à la poste, disponible dans les grands centres canadiens et à l'étranger lorsqu'un service semblable y est offert.

Le courrier électronique. Le service Telepost permet au public d'envoyer des messages électroniquement par téléphone ou par télex, ou en s'adressant à tout bureau de télégraphie, et d'obtenir la livraison de ces messages à toute adresse au Canada ou aux États-Unis, sous forme d'imprimé. Grâce au service Intelpost, on peut transmettre électroniquement des documents télécopiés entre les bureaux de poste spécialement équipés au Canada, et entre ceux-ci et certains bureaux situés à l'étranger. Le service Envoypost permet aux abonnés du service Envoy 100, de Télécom Canada, de rejoindre tout destinataire au Canada au moyen du système de livraison du courrier.

Les services spéciaux. Cartes-réponses, cartes de visite, courrier recommandé, livraison express, paquets d'argent, assurance, mandats-poste, poste certifiée, envois contre remboursement.

Services philatéliques. Chaque année, les Postes canadiennes mettent en vente plus d'une douzaine de nouveaux timbres et une grande variété de produits connexes, offerts par la poste ou dans les comptoirs philatéliques installés dans les bureaux de poste et ailleurs.

On peut aussi trouver dans de nombreux bureaux de poste diverses formules du gouvernement comme les formules de demande de